



accès réservé UNIQUEMENT aux professionnels de la Communauté de Communes de la Côtère

(Balan, Bèlignoux, Bressolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Niévroz, Pizay, Sainte-Croix)

COORDONNÉES

adresse de facturation

Raison Sociale : Nom du dirigeant :

N° de SIRET :

N° : Voie : CP : Ville :

Téléphone : E-mail :

IMMATRICULATION

	Immatriculation des véhicules utilisés	Propriétaire (champ C1 du certificat d'immatriculation)	Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	Poids Total Autorisé en Charge (champ F2 du certificat d'immatriculation)
1				
2				
3				
4				

TARIFS

Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	PTAC (champ F2 du certificat d'immatriculation)	Tarif au passage	Tarif au passage supplémentaire
VP (véhicule particulier)	≤ 3,5 tonnes	GRATUIT jusqu'à 50 ^{ème} passage par année civile	10 € à partir du 51 ^{ème} passage
CTTE (camionnette)	< 2, 6 tonnes	15 € jusqu'à 150 ^{ème} passage par année civile	25 € à partir du 151 ^{ème} passage
CTTE (camionnette)	≥ 2,6 et ≤ 3,5 tonnes	20 € jusqu'à 150 ^{ème} passage par année civile	30 € à partir du 151 ^{ème} passage

Deux passages gratuits par mois calendaire (les deux premiers passages du mois) .

JUSTIFICATIFS

tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

- une copie de l'extrait Kbis ou de la fiche INSEE
- une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires (au même nom que l'entreprise)

certifie l'exactitude des renseignements, ainsi que la validité des pièces justificatives

Fait à :

Le :

signature du demandeur
précédée de la mention «lu et approuvé»
et le cachet de l'entreprise

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification et suppression des informations la concernant, en s'adressant à la 3CM.